

particulièrement le moulin à vent près de la maison de Borgia, sur le sommet du coteau, à la courbe du chemin Saint-Jean, sur la station des chars urbains.

Ce sont là les divers bois et repères qui, comme points de résistance, doivent nous occuper pour le présent, c'est-à-dire relativement à la première bataille.

Au temps de la conquête on comprenait généralement sous le nom de Plaines d'Abraham toute l'étendue du plateau entre Québec et Sillery, plus ou moins éloignée de l'habitation d'Abraham Martin. On les désignait aussi sous le nom de "Les Hauteurs d'Abraham," "The Heights of Abraham," comme disaient les Anglais.

La côte d'Abraham qui coupe le flanc du coteau Sainte-Geneviève à 600 verges de la porte Saint-Jean, montait chez Abraham Martin et de là servait à parvenir au plateau. Depuis le commencement du siècle, à raison de l'occupation d'une partie du terrain, (environ 86 arpents en superficie), par les autorités impériales pour les fins militaires, et du reste par divers particuliers, on a restreint la signification primitive à l'étendue qui est enclavée dans cette superficie déterminée. C'est l'endroit que tout le monde connaît comme "Le terrain des Plaines," ou "Terrain des courses," considéré comme ouvert au public.

Le domaine du fond appartient aux Révérendes Dames Religieuses Ursulines de Québec, qui l'ont concédé à bail emphytéotique pour 99 ans aux autorités militaires le 23 février 1803, suivant acte authentique devant M^{re}. Félix Têtu, notaire. Ce bail doit expirer le 1^{er} mai 1902. La contenance y énoncée est de quatre-vingts arpents et vingt-quatre perches. Suivant le plan officiel du cadastre, auquel on peut s'en rapporter comme plus exact, elle est de quatre-vingt-six arpents et trois perches.

Le major Holland, arpenteur-général, a fait en 1780-85 un arpentage et un plan très détaillé et très correct de tout